



SARL

* CACES®
* TRAVAUX PUBLICS
* NACELLE
* GRUE AUXILIAIRE
* CARISTE
* ECHAFAUDAGE
* VGP
* PONTS ROULANTS

7 Rue Ampère
67120 DUTTLENHEIM
Tél. 03 88 44 49 58
Port. 06 28 01 10 73

rousseauformation67@hotmail.fr

PROGRAMME DE FORMATION RECYCLAGE **CONDUCTEUR DE CHARIOT INDUSTRIEL R489**

Formation de Conducteur de chariot industriel avec accès au CACES® **(Certificat d'Aptitude de Conduite en sécurité de chariot industriel)**

OBJECTIF : Acquérir les connaissances pratiques, théoriques, techniques et législatives pour être capable de conduire des chariots industriels en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

DUREE DE L'ACTION : 21 heures de formation dispensées sur 3 jours.

PUBLIC VISE : Personnels ayant à utiliser un chariot industriel occasionnellement ou en continu.

PRE REQUIS : Compréhension du français, aptitude à la visite médicale du travail, âge minimum de 18 ans (art. 12 de l'arrêté du 30 Juillet 1974) des dérogations peuvent être obtenues (voir arrêté du 2 Avril 1976).

LIEU : La formation se déroule soit en entreprise sous couvert d'une convention de mise à disposition ou sur notre centre de tests au 7 rue Ampère 67120 DUTTLENHEIM

CONTENU DE L'ACTION FORMATION

PROCEDURE THEORIQUE : 4 HEURES

REGLEMENTATION ET TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE

- Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention : IT, CRAM, Médecine du travail, Contrôle périodique obligatoire.
- Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser des chariots industriels, ainsi que la responsabilité qui en découle.

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

- Identifier les principales catégories de chariots industriels et leurs caractéristiques fonctionnelles, en déduire leurs utilisations courantes et leurs limites d'utilisation.
- Connaître les différents organes, leurs technologies et leurs fonctions : groupe, propulseur, circuit hydraulique, équipements.
- Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité : coupe-circuit, freins de service, clé ou dispositif de condamnation Ets.

Certification par GLOBALS.A.S N° S.T.C/046 pour délivrer les C.A.C.E.S®, C.N.A.M, R482 – R486A – R489 – R490
SIRET 493 375 521 00058 - Code APE 8559A - N°TVA Intracommunautaire FR 83 493 375 521 - RCS STRASBOURG. EURL au capital de 5000€
Crédit Agricole Alsace Vosges 17206 00003 63040811750 26 IBAN : FR76 1720 6000 0363 0408 1175 026 Code Swift : AGRIFRPP872
Siège social : ROUSSEAU FORMATION 7 Rue Ampère 67120 DUTTLENHEIM

Modifié le 04/10/2024

1/2

[Tapez ici]

SECURITE

- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation.
- Identifier les principaux facteurs d'accident lors de l'utilisation de chariots industriels.
- Identifier les principaux risques rencontrés sur un travail déterminé.
- Interpréter les informations données pour le soulèvement d'une charge et en déduire les conditions de stabilité et de mise en œuvre du chariot industriel.
- Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur du chariot industriel et leurs fonctions.
- Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport de personnes.
- Connaître les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.
- Identifier les différents paramètres pour un travail bien précis (Adéquation)
- Connaître les vérifications et les opérations nécessaires à la prise de poste et à la fin de poste.

PROCEDURE PRATIQUE : 10 HEURES

- Prise de poste, Adéquation du travail à réaliser.
- Synchronisation des mouvements de fonctionnement du chariot industriel à vide.
- Manutention de différentes charges (poids, longueur).
- Manutention avec différents outils de levage (potence, rallonge de fourches...)

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Les moyens audiovisuels utilisés sont les suivants : livrets de formation.
- Des chariots industriels sont mis à disposition des stagiaires en fonction de leur nombre, sur une aire appropriée aux mouvements des chariots industriels, Tous risques étant écartés.
- En cas de besoin particulier spécifique à l'entreprise un complément de formation sera dispensé sur le type de matériel souhaité.

EXAMEN DE CONNAISSANCES

- Test théorique des connaissances de conduite en sécurité : **2 heures**
- Tests pratiques de préférence sur un chantier réel : **5 heures**

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de stage, bilan de fin de stage, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite.
Certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES®)

DELAIS D'ACCES : Nous consulter

TARIFS : Nous consulter

CONTACT : Virginie FROEHLICHER Tel : 03.88.44.49.58 ou par mail à l'adresse suivante : rousseauformation67@hotmail.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :

« Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »